

28/01/2021

La SCPI Renoyalys n°7 primée dans la catégorie des SCPI fiscales lors du Palmarès 2021 des Fournisseurs

Les résultats de la 28^{ème} édition du Palmarès des Fournisseurs organisée par Gestion de Fortune sont enfin dévoilés. On compte parmi les lauréats 2021 la SCPI Renoyalys n°7. Gérée par la société de gestion de portefeuille Advenis Real Estate Investment Management (Advenis REIM), la Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) de déficit foncier Renoyalys n°7 est primée dans la catégorie des SCPI fiscales.



Advenis REIM a su s'appuyer sur son savoir-faire en immobilier résidentiel ancien et sur son expérience sur cette classe d'actifs pour être reconnue des distributeurs.

En effet, depuis son agrément en 2018, Advenis REIM a su développer un savoir-faire unique pour répondre aux exigences du marché et de ses clients. La société de gestion se démarque en apportant des solutions d'investissement innovantes et à haute valeur ajoutée.

On compte parmi les SCPI fiscales d'Advenis REIM :

- Renoyalys, 1^{ère} SCPI Malraux créée en 2009 ;
- Renoyalys 2, 1^{ère} SCPI Déficit foncier créée en 2011 ;
- Renoyalys Patrimoine, 1^{ère} SCPI Monuments Historiques créée en 2016 ;
- Renoyalys n°7, SCPI Déficit foncier créée en 2019.

La SCPI Renoyalys n°7 est une solution d'épargne qui permet d'investir dans l'immobilier résidentiel ancien en centre-ville et de se constituer sur le long terme un patrimoine de qualité localisé dans les grandes métropoles régionales françaises.

Cette SCPI fiscale de déficit foncier à capital variable a su séduire les conseillers en gestion de patrimoine. Aujourd'hui, ce véhicule de placement immobilier répond toujours aux besoins des investisseurs souhaitant bénéficier des avantages fiscaux procurés par le régime du déficit foncier*. La SCPI Renoyalys n°7 est commercialisée par les distributeurs partenaires de la société de gestion : les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI) et les banques privées.

** Le bénéfice du régime fiscal déficit foncier est conditionné. Tout souscripteur doit étudier cet investissement en fonction de sa situation fiscale personnelle, de son taux marginal d'imposition et de la composition de ses revenus. Il est rappelé que la fiscalité applicable aux porteurs de parts de la SCPI est susceptible d'évoluer au cours de la période d'investissement.*

À propos du Palmarès des Fournisseurs

Gestion de Fortune établit chaque année depuis 28 ans le Palmarès des Fournisseurs. Cette enquête inédite réalisée auprès de plus de 4 500 conseillers en gestion de patrimoine répartis sur toute la France s'appuie sur une méthodologie rigoureuse.

Véritable baromètre de la profession, le Palmarès des Fournisseurs offre une vision à la fois quantitative sur le métier avec les sociétés les plus fréquemment citées par les conseillers interrogés et qualitative. En effet, les professionnels sondés sont appelés à se prononcer sur la pertinence de la gamme de produits, la disponibilité commerciale ainsi que la qualité du back office des sociétés citées. La moyenne donne lieu à une note de 1 à 5.

Cette année, le Palmarès des Fournisseurs a récompensé 66 sociétés dans plus de 24 catégories et s'est déroulé en ligne le lundi 25 janvier 2021.



À propos de la SCPI Renoyalys n°7

SCPI fiscale de déficit foncier, 52 rue de Bassano – 75 008 Paris. RCS Paris n°853 577 310. Visa SCPI N° 19-21 du 10 septembre 2019. Les documents règlementaires de la SCPI Renoyalys n°7, notamment sa note d'information et ses statuts modifiés suite à l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2020, sont disponibles sur le site internet d'Advenis REIM, rubrique SCPI documentation.

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de Gestion est de 18 ans. Cet investissement comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti. Les conditions permettant de bénéficier d'avantages fiscaux non transmissibles sont exposées dans la note d'information de la SCPI.

À propos d'Advenis REIM

Advenis Real Estate Investment Management est la société de gestion qui gère les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) du groupe Advenis.

Créée en 2017, et agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 juin 2018 (n° GP 18000011), Advenis REIM conçoit et gère des Fonds Immobiliers Alternatifs (FIA) de type SCPI orientés autour de deux thématiques :

- L'investissement immobilier tertiaire européen destiné à une clientèle privée ou institutionnelle qui cherche à acquérir indirectement un patrimoine immobilier avec un rendement potentiel ;
- L'investissement immobilier résidentiel ancien destiné à une clientèle privée qui cherche à acquérir indirectement un patrimoine immobilier et à bénéficier sous conditions d'avantages fiscaux.

Chaque investisseur doit analyser son projet d'investissement en fonction de sa propre situation fiscale, de son taux marginal d'imposition et de la composition de ses revenus.

À propos d'Advenis

Cotée sur le Compartiment C d'Euronext Paris, Advenis (www.advenis.com) est une société indépendante créée en 1995 dont les filiales sont spécialisées dans la conception de produits d'investissement immobilier, le conseil en gestion de patrimoine et la gestion d'actifs immobiliers. Advenis accompagne une clientèle institutionnelle et privée dans la valorisation de son patrimoine immobilier et financier. Aujourd'hui, Advenis et ses filiales opèrent dans plus de 25 villes en France, en Allemagne et en Espagne, et comptent près de 300 collaborateurs.

Contacts Presse

Agence SHAN : advenis@shan.fr

Cloé Hanus - Consultante Shan - cloe.hanus@shan.fr - 01 42 86 82 47

Vanessa Talbi - Directeur Conseil Shan - vanessa.talbi@shan.fr - 06 11 54 20 65

